

FICHE DE SECURITE

En accord avec la réglementation (CE) 1907/2006 REACH & (EU) No. 2015/830

Date de création 09/03/2018 - Rev. N° 3 - 28/09/2022

9000 STN, 9000 STR, 9000 STNG, 9000 STN 400-600, 9000STNFO

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1	Identification du produit	Scellant en Silicone
	Nom du produit	9000 STN, 9000 STR, 9000 STNG, 9000 STN 400-600, 9000STNFO
	Grade	Pâte
	Formule chimique polymère	$\begin{array}{c} R & R \\ & \\ -Si-O-Si-O- \\ & \\ R & R \end{array}$
	Code du produit	---
1.2	Utilisations identifiées et conseillées pour la substance ou le mélange	
	Utilisations identifiées	Scellant

1.3	Informations sur le fournisseur de la fiche de sécurité	
	Société	TEXPACK srl unipersonale
	Adresse	Via Galileo Galilei, 24 25030 Adro (BS) Italie
	Téléphone / Fax	+39 030740168 - +39 0307480201
	Adresse e-mail	info@texpack.it
1.4	Numéro téléphonique d'urgence	+ 39 030 7480168 pendant les heures de bureau

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
	<i>Ce produit n'est pas une préparation dangereuse</i>	
2.1.1	Règlement européen (CE) n° 1272/2008 Conformément au règlement n°1272/2008 (CLP), le produit n'est pas classé comme dangereux	
2.1.2	Classification selon CLP (Classification, Labelling an Packaging, EC Regulation No 1272/2008). Aucun	
2.2	Elément de l'étiquette:	Aucun
2.2.1	Noms sur l'étiquette:	Scellant en Silicone
2.2.2	Avertissement:	Aucun
2.2.3	Pictogrammes de danger:	Aucun
2.2.4	Indications de danger:	Aucun
2.3	Autres dangers:	Pas connu.

3 – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

3.1 Substances; non applicable

3.2 Mélanges

3.2.1 Polymère / polymères

Identification	Nom chimique / classification	Conc.
CAS: 17689-77-9 EC: 241-677-4 Index Non applicable REACH: 01-2119881778-15-XXXX	Triacétoxyéthylsilane⁽¹⁾ Auto-classé Regalement 1272/2008 Acute Tox. 4: H302; Eye Dam. 1: H318; Skin Corr. 1B: H314 - Danger	1,5 - <2 %
CAS: Non applicable EC: Non applicable Index: Non applicable REACH: Non applicable	Oligomères d'éthylacétoxisal et de méthylacétoxisilane⁽²⁾ Auto-classé	0,5 - <1 %

⁽¹⁾ Substance présentant un risque pour la santé ou l'environnement qui répond aux critères contenus dans le règlement (UE) n° 2015/830 pour cette section

⁽²⁾ Substance inscrite volontairement qui ne répond à aucun des critères recueillis dans le règlement (UE) n° 2015/830 pour cette section

Pour plus d'informations sur les dangers des substances, consulter les sections 8, 11, 12, 15 et 16.

Autres informations:

Identification	Limite de concentration spécifique
Triacétoxyéthylsilane CAS: 17689-77-9 EC: 241-677-4	% (p/p) $\geq 5,00000001$: Skin Corr. 1B - H314 5 \leq % (p/p) $< 5,00000001$: Skin Irrit. 2 - H315 % (p/p) $\geq 5,0000001$: Eye Dam. 1 - H318 5 \leq % (p/p) $< 5,0000001$: Eye Irrit. 2 - H319

4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1	Description des premiers secours Informations générales:
	<p>Des symptômes dus à une intoxication peuvent apparaître suite à une exposition, par conséquent, en cas de doute, consulter un médecin suite à une exposition directe au produit chimique ou à un inconfort persistant, en montrant la FDS de ce produit.</p> <p>Par inhalation: C'est un produit qui ne contient pas de substances classées dangereuses pour l'inhalation, cependant il est recommandé en cas de symptômes d'intoxication d'éloigner la personne concernée du lieu d'exposition, de l'emmener à l'air libre et de la maintenir au repos. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.</p> <p>Au contact de la peau: C'est un produit non classé comme dangereux au contact de la peau. Cependant, en cas de contact avec la peau, il est recommandé d'enlever les vêtements et les chaussures contaminés, de rincer la peau ou de doucher la personne affectée avec beaucoup d'eau et un savon doux. En cas d'affections graves, consulter un médecin.</p> <p>Par contact avec les yeux: Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si la personne concernée porte des lentilles de contact, celles-ci doivent être retirées tant qu'elles ne sont pas attachées aux yeux, car dans ce cas des dommages supplémentaires pourraient être causés. Dans tous les cas, après lavage le médecin doit être consulté au plus vite muni de la fiche de données de sécurité du produit.</p> <p>Par ingestion / aspiration: Ne pas faire vomir, si cela se produit naturellement garder la tête inclinée vers l'avant pour éviter l'aspiration. Gardez la personne impliquée au repos. Rincez-vous la bouche et la gorge, car il est possible qu'ils aient été endommagés par l'ingestion.</p>

4.2	Principaux symptômes et effets, aigus et différés
	Les effets aigus et différés sont indiqués dans les rubriques 2 et 11.
4.3	Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :
	Non applicable

5 – MESURES DE PREVENTION DES INCENDIES

5.1	Moyens d'extinction
	Produit ininflammable dans les conditions normales de stockage, de manipulation et d'utilisation. En cas d'incendie résultant d'une mauvaise manipulation, stockage ou utilisation, utiliser de préférence des extincteurs à poudre polyvalente (poudre ABC), conformément à la Réglementation relative aux Installations de Protection contre l'Incendie.
5.2	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
	Suite à la combustion ou à la décomposition thermique, des sous-produits de réaction sont générés qui peuvent être hautement toxiques et, par conséquent, peuvent présenter un risque élevé pour la santé.
5.3	Recommandations pour les pompiers
	<p>Selon la gravité de l'incendie, il peut être nécessaire d'utiliser des vêtements de protection complets et un appareil respiratoire autonome. Disposer d'un minimum de systèmes d'urgence ou d'éléments d'intervention (couvertures ignifuges, trousse de secours, ...) conformes à la directive 89/654/CE.</p> <p>Dispositions supplémentaires: Agir conformément au plan d'urgence interne et aux fiches d'information sur l'intervention en cas d'accident et d'autres urgences. Éliminer toutes les sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les conteneurs et réservoirs de stockage des produits pouvant s'enflammer, exploser ou déclencher une explosion BLEVE par suite de températures élevées. Éviter de renverser les produits utilisés pour éteindre le feu dans l'eau.</p>

6 – MESURES EN CAS DE DEGAGEMENT ACCIDENTEL

6.1	Précautions individuelles, dispositifs de protection et procédures d'urgence
	<p>Pour ceux qui n'interviennent pas directement: Isoler les déversements ou les déversements tant que cela ne pose pas de risque supplémentaire pour ceux qui le font. En cas de contact potentiel avec le produit déversé, l'utilisation d'équipements de protection individuelle est obligatoire (voir paragraphe 8). Évacuez la zone et éloignez les personnes non protégées.</p> <p>Pour ceux qui interviennent directement: Voir paragraphe 8.</p>
6.2	Précautions environnementales
	Produit non classé comme dangereux pour l'environnement. Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.
6.3	Méthodes et matériel de confinement et de remédiation
	<p>C'est recommandé: Absorber le déversement avec du sable ou un absorbant inerte et le déplacer vers un endroit sûr. Ne pas absorber avec de la sciure ou autre absorbant inflammable. Pour toute considération concernant l'élimination, voir rubrique 13.</p>
6.4	Références à d'autres sections
	Les informations importantes des autres chapitres doivent être respectées. Ceci s'applique en particulier aux informations sur les équipements de protection individuelle (chapitre 8) et l'élimination (chapitre 13).

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
	<p>A.- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Se conformer à la législation en vigueur sur la prévention des risques professionnels. Gardez les récipients bien fermés. Contrôler les déversements et les résidus en les éliminant avec des méthodes sécuritaires (paragraphe 6). Éviter de verser librement des conteneurs.</p>

	<p>Maintenir l'ordre et la propreté là où des produits dangereux sont manipulés.</p> <p>B.- Recommandations techniques pour la prévention des incendies et des explosions. Produit ininflammable dans les conditions normales de stockage, de manipulation et d'utilisation. Il est recommandé de verser lentement pour éviter de générer des charges électrostatiques pouvant entraîner des produits inflammables. Voir section 10 sur les conditions et matériaux à éviter.</p> <p>C.- Recommandations techniques pour prévenir les risques ergonomiques et toxicologiques. Éviter de manger ou de boire lors des manipulations puis prendre soin de se laver avec des produits adaptés.</p> <p>D.- Recommandations techniques pour prévenir les risques environnementaux Il est recommandé d'avoir un matériau absorbant à proximité du produit (voir rubrique 6.3)</p>
7.2	Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
	<p>A.- Mesures techniques de stockage Temps minimum : 5 °C T^a maximale : 25 °C</p> <p>B.- Conditions générales de stockage Éviter les sources de chaleur, de rayonnement, d'électricité statique et le contact avec les aliments. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 10.5</p>
7.3	Utilisations finales spécifiques
	Hormis les indications déjà précisées, il n'est pas nécessaire de faire de recommandations particulières concernant les utilisations de ce produit.

8 – CONTROLLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1	Paramètres de contrôle																																																		
	<p>Substances dont les valeurs limites d'exposition professionnelle doivent être contrôlées sur le lieu de travail (décret législatif 81/2008 et modifications et ajouts ultérieurs): Il n'y a pas de valeurs limites environnementales pour les substances qui composent le mélange.</p> <p>DNEL (Ouvriers):</p> <p style="text-align: center;">Exposition courte</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">Identification</th> <th style="width: 12.5%;">Systémique</th> <th style="width: 12.5%;">Local</th> <th style="width: 12.5%;">Systémique</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Triacetoxyethylsilane CAS: 17689-77-9 EC: 241-677-4</td> <td>Oral</td> <td>Non applicable</td> <td>Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Cutané</td> <td>Non applicable</td> <td>Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Inhalation</td> <td>Non applicable</td> <td>Non applicable</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">Longue exposition</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">Identification</th> <th style="width: 12.5%;">Systémique</th> <th style="width: 12.5%;">Local</th> <th style="width: 12.5%;">Systémique</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Triacetoxyethylsilane CAS: 17689-77-9 EC: 241-677-4</td> <td>Oral</td> <td>Non applicable</td> <td>Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Cutané</td> <td>Non applicable</td> <td>Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Inhalation</td> <td>Non applicable</td> <td>Non applicable</td> </tr> </tbody> </table> <p>PNEC :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;"></th> <th style="width: 15%;"></th> <th style="width: 15%;"></th> <th style="width: 15%;"></th> <th style="width: 15%;"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="4">Triacetoxyethylsilane CAS: 17689-77-9 EC: 241-677-4</td> <td>STP</td> <td>1 mg/L</td> <td>Eau fraiche</td> <td>0,2 mg/L</td> </tr> <tr> <td>Sol</td> <td>0,031 mg/kg</td> <td>Eau de mer</td> <td>0,02 mg/L</td> </tr> <tr> <td>Intermittente</td> <td>1,7 mg/L</td> <td>Sédiment (eau douce)</td> <td>0,74 mg/kg</td> </tr> <tr> <td>Oral</td> <td>Non applicable</td> <td>Sédiment (eau de mer)</td> <td>0,074 mg/kg</td> </tr> </tbody> </table>	Identification	Systémique	Local	Systémique	Triacetoxyethylsilane CAS: 17689-77-9 EC: 241-677-4	Oral	Non applicable	Non applicable	Cutané	Non applicable	Non applicable	Inhalation	Non applicable	Non applicable	Identification	Systémique	Local	Systémique	Triacetoxyethylsilane CAS: 17689-77-9 EC: 241-677-4	Oral	Non applicable	Non applicable	Cutané	Non applicable	Non applicable	Inhalation	Non applicable	Non applicable						Triacetoxyethylsilane CAS: 17689-77-9 EC: 241-677-4	STP	1 mg/L	Eau fraiche	0,2 mg/L	Sol	0,031 mg/kg	Eau de mer	0,02 mg/L	Intermittente	1,7 mg/L	Sédiment (eau douce)	0,74 mg/kg	Oral	Non applicable	Sédiment (eau de mer)	0,074 mg/kg
Identification	Systémique	Local	Systémique																																																
Triacetoxyethylsilane CAS: 17689-77-9 EC: 241-677-4	Oral	Non applicable	Non applicable																																																
	Cutané	Non applicable	Non applicable																																																
	Inhalation	Non applicable	Non applicable																																																
Identification	Systémique	Local	Systémique																																																
Triacetoxyethylsilane CAS: 17689-77-9 EC: 241-677-4	Oral	Non applicable	Non applicable																																																
	Cutané	Non applicable	Non applicable																																																
	Inhalation	Non applicable	Non applicable																																																
Triacetoxyethylsilane CAS: 17689-77-9 EC: 241-677-4	STP	1 mg/L	Eau fraiche	0,2 mg/L																																															
	Sol	0,031 mg/kg	Eau de mer	0,02 mg/L																																															
	Intermittente	1,7 mg/L	Sédiment (eau douce)	0,74 mg/kg																																															
	Oral	Non applicable	Sédiment (eau de mer)	0,074 mg/kg																																															
8.2	Contrôles de l'exposition																																																		
	<p>A.- Mesures générales de sécurité et d'hygiène sur le lieu de travail À titre préventif, il est recommandé d'utiliser un équipement de protection individuelle de base, marqué du "sceau CE"</p>																																																		

correspondant. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stockage, utilisation, catégorie de protection, etc.), consulter la notice d'information fournie par le fabricant de l'IPD. Les indications contenues dans ce point se réfèrent au produit pur. Les mesures de protection du produit dilué peuvent varier selon son degré de dilution, son utilisation, son mode d'application, etc. Pour déterminer l'obligation d'installer des douches d'urgence et/ou des collyres dans les entrepôts, la législation relative au stockage des produits chimiques applicable à chaque cas sera prise en considération. Pour plus d'informations, lisez les paragraphes 7.1 et 7.2.

B.- Protection respiratoire.

Il sera nécessaire d'utiliser des équipements de protection en cas de formation de brouillard ou de dépassement des limites d'exposition professionnelle.

C.- Protection des mains.

Non applicable

D.- Protection des yeux

Non applicable

E.- Protection du corps

Non applicable

F.- Mesures d'urgence complémentaires

Il n'est pas nécessaire de prendre des mesures d'urgence supplémentaires.

Contrôles de l'exposition environnementale:

En vertu de la législation communautaire sur la protection de l'environnement, il est recommandé d'éviter le rejet du produit et de ses contenants dans l'environnement. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 7.1. D

Les composés organiques volatils:

En application de la Directive 2010/75/UE, ce produit a les caractéristiques suivantes:

C.O.V. (Fournir): 1,9 % poids

Densité de C.O.V. à 20 °C: non applicable

Nombre moyen de charbons: 8

Poids moléculaire moyen: 234,3 g/mol

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES

9.1	Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base.
	Silicone
	Informations générales
	<p>État physique à 20 °C : Liquide Apparence : Compacte Couleur : Non disponible Odeur : Non disponible Seuil olfactif : Non applicable * Volatilité: Point d'ébullition à pression atmosphérique : Non applicable * Pression de vapeur à 20 °C : Non applicable * Pression de vapeur à 50 °C : 176,58 Pa (0,18 kPa) Taux d'évaporation à 20°C : Non applicable * Caractérisation du produit : Densité à 20 °C : Non applicable * Densité relative à 20 °C : Sans objet * Viscosité dynamique à 20 °C : Non applicable * Viscosité cinématique à 20 °C : Non applicable * Viscosité cinématique à 40 °C : > 20,5 mm² / s Concentration : Non applicable * pH : Non applicable * Densité de vapeur à 20 °C : Non applicable * Coefficient de partage n-octanol / eau à 20 °C : Non applicable * Solubilité dans l'eau à 20 °C : Non applicable * Propriétés de solubilité : Non applicable * Température de décomposition : Non applicable * Point de fusion / point de congélation : Non applicable *</p>

	<p>Inflammabilité :</p> <p>Point d'éclair : Ininflammable (> 60 °C)</p> <p>Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable *</p> <p>Température d'auto-inflammation : Non applicable *</p> <p>Limite inférieure d'inflammabilité : Non applicable *</p> <p>Limite supérieure d'inflammabilité : Non applicable *</p> <p>caractéristiques des particules :</p> <p>Diamètre équivalent médian : Non applicable</p> <p>* Non applicable en raison de la nature du produit, ils ne fournissent pas d'informations exclusives sur son danger</p>
9.2	Autres informations
	<p>Tension superficielle à 20°C : Non applicable *</p> <p>Indice de réfraction : Non applicable *</p> <p>* Non applicable en raison de la nature du produit, ils ne fournissent pas d'informations exclusives sur ses dangers</p>

10 – STABILITE ET REACTIVITE

10.1	Stabilité
	Non classé comme dangereux par réactivité.
10.2	Stabilité chimique
	Stable dans des conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses
	Aucune réaction dangereuse n'est attendue en raison de changements de température et/ou de pression.
10.4	Conditions à éviter
	Aucun
10.5	Matériaux à éviter
	Évitez les acides forts, les alcalis et les bases fortes
10.6	Produits de décomposition dangereux
	Voir rubriques 10.3, 10.4 et 10.5 pour des informations spécifiques sur les produits de décomposition. Selon les conditions de décomposition, il est possible que des mélanges complexes de produits chimiques soient libérés en conséquence : dioxyde de carbone (CO ₂), monoxyde de carbone et autres composés organiques.

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	Informations sur les effets toxicologiques
	<p>Il n'y a pas de données expérimentales du produit en tant que tel concernant les propriétés toxicologiques</p> <p>Effets dangereux pour la santé:</p> <p>En cas d'exposition répétée ou prolongée ou à des concentrations supérieures à celles établies pour les valeurs limites d'exposition professionnelle, il est possible que des effets néfastes sur la santé soient produits selon la voie d'exposition :</p> <p>A- Ingestion (effet aigu) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toxicité aiguë: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3. - Corrosivité / Irritabilité: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3. <p>B- Inhalation (effet aigu):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toxicité aiguë: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3. - Corrosivité / Irritabilité: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3. <p>C- Contact avec la peau et les yeux (effet aigu):</p>

	<p>- Contact avec la peau: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3.</p> <p>- Contact avec les yeux: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3.</p> <p>D- Mutagénicité sur les cellules germinales, cancérogénicité, toxicité pour la reproduction:</p> <p>- Carcinogénicité: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3.</p> <p>IARC: Non applicable</p> <p>- Effets mutagènes: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3.</p> <p>- Toxicité pour la reproduction: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3.</p> <p>E- Sensibilisation respiratoire ou cutanée:</p> <p>- Respirateurs: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3.</p> <p>- Cutané: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3.</p> <p>F- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3.</p> <p>G- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:</p> <p>- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3.</p> <p>- Peau: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3.</p> <p>H- Danger d'aspiration: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant il contient des substances classées comme dangereuses pour l'ingestion. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 3.</p>
11.2	Autres informations:
	Non applicable

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1	Toxicité				
	Indication		Toxicité aiguë	Espèces	Genre
	Triacétoxyéthylsilane	CL50	251 mg/L	Brachydanio rerio	Poisson
	CAS: 17689-77-9	EC50	168 mg/L	Daphnia magna	Crustacé
	EC: 267-677-4	EC50	Non applicable	-	-
12.2	Persistance et dégradabilité				
	Indication		Dégradabilité	Biodégradabilité	
	Triacétoxyéthylsilane	BOD5	Non applicable	Concentration	Non applicable
	CAS: 17689-77-9	COD	Non applicable	Période	21 journées
	EC: 267-677-4	BOD5/COD	Non applicable	% biodegradable	74%
12.3	Bioaccumulation potentielle				

	Aucune donnée disponible				
12.4	Mobilité dans le sol				
	Indication		Ass/ désorption		
	Triacétoxyéthylsilane	Koc	10	Henry	Non applicable
	CAS: 17689-77-9	conclusion	Très haut	Sol sec	Non applicable
	EC: 267-677-4	Tension superficielle	3,05E-2 N/m (20°C)	Sol sec	Non applicable
12.5	Résultats PBT e vPvB				
	Le produit ne répond pas aux critères PBT/vPvB				
12.6	Autres effets indésirables				
	Aucune donnée disponible				

13 – CONSIDERATIONS SUR L'ÉLIMINATION

13.1	Traitement des déchets
	Consulter le gestionnaire de déchets agréé pour les opérations de valorisation et d'élimination conformément à l'annexe 1 et à l'annexe 2 (directive 2008/98 / CE, décret législatif 205/2010). Selon les codes 15 01 (2014/955/UE), si le contenant a été en contact direct avec le produit il sera traité de la même manière que le produit lui-même, sinon il sera traité comme un déchet non dangereux. Le rejet dans les cours d'eau n'est pas recommandé.
13.2	Traitement des déchets
	Les conteneurs vides doivent être transportés vers un site agréé pour recyclage ou élimination. Éliminer comme produit non utilisé, sauf indication contraire.

14 – INFORMATIONS DE TRANSPORTS

14.1	Risques spécifiques
	Non réglementé comme une marchandise dangereuse.
14.2	Informations d'emballage
	Non réglementé comme une marchandise dangereuse.
14.3	Classification du transport international
	Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

15 – INFORMATIONS DE RÉGLEMENTATION

15.1	Réglementation Européenne
	<p>Législation et réglementation en matière de santé, de sécurité et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange: substances candidates à l'autorisation au titre du règlement (CE) 1907/2006 (REACH) : Non applicable Substances incluses dans l'annexe XIV de REACH (liste d'autorisation) et date d'expiration : non applicable Règlement (CE) 1005/2009, relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable Article 95, RÈGLEMENT (UE) n. 528/2012 : Non applicable RÈGLEMENT (UE) n° 649/2012 relatif à l'exportation et à l'importation de produits chimiques dangereux : Non applicable</p> <p>Seveso III: Non applicable</p> <p>Restrictions de mise sur le marché et d'utilisation de certaines substances et mélanges dangereux (Annexe XVII REACH, etc...): Non applicable</p> <p>Dispositions particulières concernant la protection des personnes ou de l'environnement: Il est recommandé d'utiliser les informations compilées dans cette fiche de données de sécurité comme données d'entrée dans une évaluation des risques des circonstances locales dans le but d'établir les mesures de prévention des risques nécessaires pour la manipulation, l'utilisation, le stockage et l'élimination de ce produit..</p> <p>Autre législation: Décret législatif 205/2010 : Dispositions d'application de la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et qui abroge certaines directives. Décret législatif 126/1998 : Règlement contenant les règles d'application de la directive 94/9/CE sur les équipements et systèmes de protection destinés à être utilisés dans des atmosphères potentiellement explosives.</p>

	Décret législatif 233/2003: Mise en œuvre de la directive 1999/92 / CE relative aux exigences minimales pour améliorer la protection de la sécurité et de la santé des travailleurs exposés au risque d'atmosphères explosives. Décret législatif 186/2011 : sanction disciplinaire pour la violation des dispositions du règlement (CE) no. 1272/2008 G.U. 14 mars 2016 n. 61 - Décret législatif 15 février 2016, n. 39 Texte consolidé sur la santé et la sécurité au travail - Rév. juin 2016
15.2	Évaluation de la sécurité chimique
	Le fournisseur n'a pas effectué l'évaluation de la sécurité chimique.

16 – AUTRES INFORMATIONS

16.1	Législation applicable aux fiches de données de sécurité
	<p>Cette fiche de données de sécurité a été élaborée conformément à l'annexe II-Guide pour l'élaboration des fiches de données de sécurité du règlement (CE) n° 1907/2006 (règlement (UE) n° 2015/830)</p> <p>Changements par rapport à la fiche de données de sécurité précédente concernant les mesures de gestion des risques : non applicable</p> <p>Textes des phrases législatives visées à la section 3 :</p> <p>Les phrases indiquées ici ne se réfèrent pas au produit lui-même, elles sont uniquement à des fins explicatives et se réfèrent aux composants individuels qui apparaissent dans la section 3</p> <p>Règlement n°1272/2008 (CLP) :</p> <p>Toxicité aiguë. 4 : H302 - Nocif en cas d'ingestion Eye Dam.1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves Peau Corr. 1B : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves</p> <p>Conseils d'entraînement: Une formation minimale à la prévention des risques professionnels est recommandée au personnel qui manipulera ce produit, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité, ainsi que l'étiquetage du produit.</p> <p>Principales sources de littérature: http://echa.europa.eu http://eur-lex.europa.eu</p> <p>Abréviations et acronymes:</p> <ul style="list-style-type: none"> -ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route -IMDG : Code Maritime International pour les Marchandises Dangereuses -IATA : Association Internationale du Transport Aérien -OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale -DCO : Demande d'oxygène chimique -DBO5 : Demande biologique en oxygène après 5 jours -BCF : facteur de bioconcentration -DL50 : dose mortelle 50 -CL50 : concentration létale 50 -EC50 : concentration efficace 50 -Log POW : logarithme coefficient de partage octanol-eau -Koc : coefficient de partage du carbone organique -UFI : identifiant unique de la formule -CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur des sources, des connaissances techniques et la législation en vigueur au niveau européen et national, et leur exactitude ne peut être garantie. Ces informations ne peuvent être considérées comme une garantie des propriétés du produit, il s'agit simplement d'une description relative aux exigences de sécurité. La méthodologie et les conditions de travail des utilisateurs de ce produit échappent à notre connaissance et à notre contrôle, il incombe en dernier ressort à l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires pour s'adapter aux exigences législatives relatives à la manipulation, au stockage, à l'utilisation et à l'élimination des produits chimiques. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité se réfèrent uniquement à ce produit, qui ne doit pas être utilisé à des fins autres que celles spécifiées.